



Communiqué de presse

Mardi 11 juin 2019

Conseil de Paris : Discours d'Anne Hidalgo sur la Métropole du Grand Paris

Vous trouverez ci-dessous le discours d'Anne Hidalgo, Maire de Paris, consacré au développement de la Métropole du Grand Paris et aux partenariats entre Paris et les villes voisines, prononcé mardi 11 juin au Conseil de Paris.

Seul le prononcé fait foi.

«Communication relative à la métropole Paris, Métropole en partage

La métropole n'est plus seulement une idée, une intention ; c'est un fait. Depuis les toutes premières conventions de coopérations et la Conférence métropolitaine devenue Syndicat mixte "Paris Métropole", puis la création de la Métropole du Grand Paris, Paris a renoué le dialogue avec les collectivités qui l'entourent, des projets métropolitains ont vu le jour et nous assistons au développement concret du Grand Paris.

Nous construisons la Métropole, parce que nous savons que sur des sujets comme la qualité de l'air, les mobilités, le logement, nous devons travailler ensemble. C'est la raison pour laquelle nous avons mené de nombreuses coopérations, mais aussi soutenu la création d'une institution intercommunale spécifique à la zone dense : la Métropole du Grand Paris.

Cette institution nous l'avons voulu polycentrique. Car le Grand Paris ne peut se développer harmonieusement que dans la reconnaissance de la diversité de ses territoires, dans le respect de leur histoire, dans l'écoute de leurs besoins spécifiques. Par ailleurs, des territoires comme Plaine-commune, Est-ensemble ou Grand-Paris-Seine-Ouest avaient montré la pertinence de ce polycentrisme pour rééquilibrer l'aménagement de la Métropole.

La Métropole du Grand Paris et ses territoires, nos coopérations bilatérales ou multi-acteurs comme l'Arc de l'innovation ou le projet baignade en Marne et en Seine, constituent le socle de la gouvernance partagée, de l'espace de discussion et de délibération indispensable au développement du projet métropolitain.

Vingt ans après avoir semé les premières graines de ce projet, nous avons au moins deux motifs de satisfaction.

Le premier, c'est que les collectivités de la Métropole n'ont jamais autant travaillé ensemble. Les neuf protocoles de coopérations qui vous sont soumis en sont l'illustration.

Le second, c'est que Paris assume son rôle moteur dans cette construction, en mutualisant ses opérateurs, en transformant ses portes en places, ou en contribuant à la péréquation budgétaire.

Mais, si les avancées sont réelles, elles ne sauraient occulter tout ce qui reste à construire pour améliorer la qualité de vie, favoriser l'égalité d'accès aux services publics, et rééquilibrer le développement du territoire.

1. Les collectivités du Grand Paris n'ont jamais autant coopéré.

Jamais la Ville n'a été si ouverte sur la métropole. C'est le résultat d'un travail concret, quotidien, entre élus et administrations.

Cette volonté de relier nos territoires se traduit d'abord par la volonté d'effacer les frontières.

La transformation des portes de Paris en places, la création de pistes cyclables, de cheminements piétons, de passerelles pour franchir les ruptures urbaines illustrent cette volonté.

C'est cette même volonté que nous portons pour le périphérique comme nous le verrons aussi ce matin avec la présentation du rapport de la « Mission d'Information et d'Évaluation » sur l'avenir du périphérique.

Mais la construction de la Métropole doit aussi se faire dans les esprits. Les barrières invisibles sont souvent les plus difficiles à faire tomber. Elles reposent sur la méconnaissance de son voisin et du territoire où l'on habite.

C'est pourquoi, nous multiplions les initiatives visant à favoriser l'avènement d'une conscience métropolitaine.

A Paris, Paris Plage, la Fête des jardins et de l'agriculture urbaine, les festivals de musique ou les compétitions sportives sont devenus des lieux de rencontre pour les métropolitains. C'est également le cas des équipements comme la Philharmonie, le centre Hip Hop La Place, l'école de création numérique Tumo - 36% d'utilisateur-s sont issu-e-s du Grand Paris - ou les musées. Les grands bois sont très largement fréquentés par des habitants du Grand Paris : près de la moitié des visiteurs pour le bois de Boulogne et pour les deux tiers s'agissant du bois de Vincennes.

Mais nous voulons aussi que les parisiennes et les parisiens, et ceux qui visitent notre Ville, regardent vers la Métropole. Qu'ils se rendent au Parc Georges Valbon en Seine-Saint-Denis, le plus grand de la Métropole, au Parc de Saint-Cloud dans les Hauts-de-Seine, sur la TGVAL dans le Val-de-Marne ou demain au Parc des Grandes Hauteurs qui reliera Paris à la forêt de Romainville.

Nous voulons qu'ils visitent la basilique de Saint-Denis, cette merveille de notre patrimoine, les Châteaux de Rueil Malmaison ou de Rambouillet, les musées du Mac Val à Vitry-sur-Seine, celui de l'air et de l'espace au Bourget ou le musée Rodin à Meudon.

C'est aussi pour cela que la ville avait consenti en 2015 à augmenter le coût du Pass navigo pour les Parisiens afin qu'un tarif unique dans toute la

Région IDF puisse être créé, que nous soutenons les randonnées urbaines du Grand Paris, et que bientôt nous déploierons dans Paris une signalétique métropolitaine qui indiquera tous ces hauts lieux, ces beaux lieux de la Métropole.

Nous voulons encourager les rencontres, le rapprochement entre métropolitains, pour forger une communauté de destin qui est le socle d'une citoyenneté métropolitaine.

La métropole polycentrique n'est pas un slogan. C'est une réalité concrète qui consiste à donner accès au territoire pour rééquilibrer son développement et favoriser la mixité sociale.

2. L'avenir de la métropole passe par le partage des richesses, le rééquilibrage du territoire et l'amélioration de la qualité de vie.

Cette mixité sociale est au fondement de la Métropole que nous voulons.

Elle passe d'abord par le partage de la richesse et le rééquilibrage du développement du territoire.

La Ville de Paris assume son rôle en participant à la péréquation financière et en contribuant de façon importante au fonctionnement de services par nature métropolitains : c'est le cas notamment des transports, avec 390 millions d'euros versés à IDF Mobilités en 2018, soit bien plus que les contributions cumulées des autres départements franciliens.

Pour rééquilibrer le développement du territoire nous soutenons des projets comme l'Arc de l'innovation qui soutient la dynamique entrepreneuriale à l'Est de Paris. L'entrée de la Métropole du Grand Paris dans Paris&Co participe de cette démarche, de la même façon que son entrée dans la Maison des Canaux accompagnera le développement métropolitain des économies circulaires et solidaires.

Ce rééquilibrage nous le favoriserons aussi avec la convergence progressive des taux de fiscalité sur les entreprises, qui devrait intervenir à partir de 2021.

Le Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH) est également un outil indispensable pour que l'offre de logements sociaux se développe davantage à l'Ouest.

Enfin, comme vous le savez, j'avais fait de cette participation au rééquilibrage une des conditions de la candidature de Paris aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024. Le protocole sur l'héritage des Jeux, que nous avons élaborés avec la Seine-Saint-Denis et les quatre territoires du département en est l'illustration.

Pour porter ces politiques liées au logement, à l'aménagement et au développement économique, la Ville a ouvert ses opérateurs à la Métropole du Grand Paris et aux collectivités métropolitaines.

L'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) travaille avec de très nombreux acteurs publics présents dans la métropole, et accompagnera la mise en œuvre des nouvelles coopérations entre Paris et les autres collectivités. Nous avons également ouvert Grand Paris Aménagement, qui est devenu Paris et Métropole Aménagement, la Société de requalification des quartiers anciens (SOREQA), et la Société d'économie mixte de la Ville de Paris (SEMAEST) afin de partager notre expertise en matière de résorption de l'habitat insalubre et de revitalisation commerciale des territoires.

Les avancées sont réelles, et elles se sont même accélérées depuis 2012. Mais nous devons aller plus loin, en nous concentrant sur les sujets déterminants pour la qualité de vie des métropolitains, autrement dit sur ce que nous avons en commun.

C'est en soutenant une gestion collective des "communs métropolitains", en engageant des projets et en réinventant le dialogue que nous parviendrons à répondre aux défis actuels, qui ne connaissent pas de frontière.

Le premier défi, c'est de permettre aux métropolitains de mieux respirer. Nous sommes fiers d'avoir contribué à ce qu'une zone à faibles émissions voit le jour à l'échelle métropolitaine. Il s'agit d'une démarche historique pour la qualité de l'air dans l'agglomération parisienne, qui montre l'utilité

d'une coordination à l'échelle de la Métropole du Grand Paris, et témoigne de la volonté de coopération qui anime les communes sur le sujet.

Le développement des mobilités durables est également un enjeu métropolitain essentiel dans un territoire qui souffre d'une trop grande place accordée à la voiture et de nombreuses ruptures de continuité. Après l'extension du Vélib', nous appelons à mettre en place un réseau cyclable métropolitain. Une concertation sur le sujet pourrait avoir lieu, associant communes et départements. Elle pourrait être orchestrée par la Métropole du Grand Paris, comme pour la zone à faibles émissions.

Amélioration de la qualité de l'air, apaisement de la mobilité, rééquilibrage en matière de logement... ...mais aussi accès aux espaces naturels, préservation des paysages et maîtrise des risques ; les thématiques sur lesquelles les territoires travaillent ensemble sont nombreuses.

3. Pour aller plus loin nous devons inventer de nouvelles formes de dialogue.

En dépit des incertitudes qui peuvent planer sur l'avenir institutionnel de la Métropole nous avons donc su coopérer, nous unir pour rapprocher les territoires du Grand Paris, grâce à des mécanismes de gouvernance partagée.

Nous devons continuer à développer des projets partenariaux qui dépassent les frontières administratives : des communautés d'acteurs comme l'Arc de l'Innovation, des Ateliers sur les sujets qui connaissent une multiplicité d'acteurs, des grandes consultations d'urbanisme qui permettent de dégager une vision partagée, à l'image de celle menée sur les routes du futur par le Forum Métropolitain, des appels à projets urbains innovants pour partager les outils qui fonctionnent.

D'autre part, il nous faudra inventer de nouvelles formes de gouvernance. Ainsi, une Conférence des parties pourrait être organisée à l'échelle métropolitaine.

Comme les COP pour le climat, elle pourrait se réunir chaque année, sous la co-présidence du Préfet de région et du Président de la Métropole du Grand Paris, afin de créer les conditions d'une discussion permanente et institutionnalisée.

Elles seraient aussi l'occasion de réunir au-delà des seuls responsables politiques, en associant la société civile, les partenaires sociaux et les entreprises, les associations, les collectifs de citoyens, afin qu'ils prennent part au débat et organisent des événements pendant cette période.

Cette conférence ne remettrait pas en cause l'organisation intercommunale de la zone dense telle que la Ville l'a soutenue depuis le départ et qui s'est concrétisée avec la Métropole du Grand Paris. Tout système qui ne s'appuierait pas sur les communes et leurs maires, et dont le mode d'élection serait séparé du scrutin municipal, serait voué à l'échec.

Anne Hidalgo

Maire de Paris

Contact presse : 01 42 76 49 61 / presse@paris.fr